



## L'assainissement



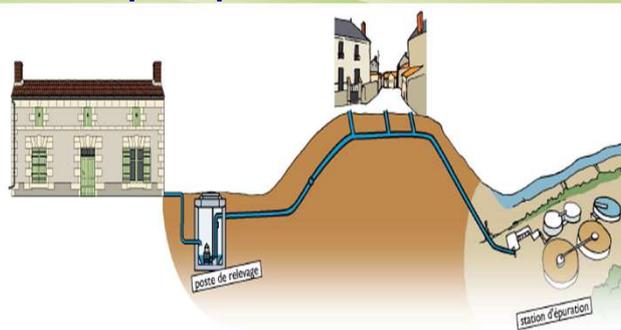
- 448 km de linéaire sur les Hauts-de-Bièvre pour un budget annuel d'investissement de 10 millions d'euros

- 26,2 km de linéaire à Bourg-la-Reine

3



## Le principe de fonctionnement



- Collecte des eaux usées (particuliers et entreprises)
- Acheminement par des canalisations (souvent sous chaussée)
- Traitement dans une station d'épuration
- Gestion des eaux pluviales (préférentiellement à la parcelle)

4

## Qu'est ce qu'une installation conforme?

- Séparation eaux usées et pluviales en domaine public et privé
- Installation d'une boîte de branchement en limite de propriété
- installation d'un clapet anti-retour (si risque d'inondation)

5

## Pourquoi mettre ses installations en conformité ?

### La sécurité des usagers

Une boîte de branchement : accès, désobstructions, éviter le refoulement des eaux usées directement chez le particulier.

Un clapet anti-retour (si risque d'inondation).

### La protection de l'environnement

Éviter les apports d'eaux claires dans les stations d'épurations => la saturation des ouvrages de collecte et de traitement, la consommation d'énergie, et parfois le rejet des eaux pollués au milieu naturel.

Éviter les apports d'eau usées dans les eaux pluviales => rejet direct de la pollution au milieu naturel.

6



## Qui réalise les travaux d'assainissement?

### **VSGP : \_\_\_\_\_ Réhabilitation des collecteurs et mise en conformité sur le domaine public**

diagnostic des réseaux (structurel, hydraulique) => renouvellement, réhabilitation ou extension des réseaux selon le cas.

La connaissance des installations privées (enquêtes de conformité) est indispensable pour réaliser toutes les mises en conformité possibles sur domaine public.

### **Particuliers: Traitement des non-conformités en domaine privé**

Sous 6 mois à 2 ans selon le type de non conformité

accompagnement financier (subventions pour la récupération des eaux de pluie, la rétention des eaux de pluie à la parcelle, la mise en conformité des installations privées).

7



## Quelles démarches suivre pour réaliser vos travaux?

- 1- Remise des résultats du contrôle de conformité à l'issue des travaux d'assainissement sur le domaine public.
- 2- Consultation de plusieurs entreprises de travaux pour une mise en concurrence => permet de maîtriser les prix.
- 3- Réalisation des travaux à la réception de la réponse de VSGP (Ne pas démarrer les travaux avant).
- 4- Contacter la Lyonnaise des Eaux pour une contre-visite.

8